

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

ADVION GEL APPAT BLATTES

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: 147/23/L-000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: LU-0030539-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Advion® Kakkerlakken Gel ADVION GEL APPAT BLATTES
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Syngenta Crop Protection AG
	Adresse	Rosentalstrasse 67 4058 Basel Suisse
Numéro de l'autorisation		147/23/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0030539-0000
Date de l'autorisation		10/05/2023
Date d'expiration de l'autorisation		31/12/2026

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	AMERICAN BLENDING AND FILLING LABORATORIES INC
Adresse du fabricant	1731 LAKESIDE DRIVE 60085 WAUKEGAN États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	AMERICAN BLENDING AND FILLING LABORATORIES INC site 1 1731 LAKESIDE DRIVE 60085 WAUKEGAN États-Unis d'Amérique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Indoxacarbe (masse de réaction composée des énantiomères S et R dans un rapport S:R de 75:25)
Nom du fabricant	FMC Corporation
Adresse du fabricant	2929 Walnut Street Pennsylvania 19104 PHILADELPHIA États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	FMC Corporation site 1 Mobile Manufacturing Center, 12650 Highway 43 36505 AXIS, ALABAMA États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Indoxacarbe (masse de réaction composée des énantiomères S et R dans un rapport S:R de 75:25)	Reaction mass of methyl (S)- and methyl(R)-7- chloro- 2,3,4a,5- tetrahydro-2- [methoxycarbonyl- (4- trifluoromethoxyphenyl) carbamoyl] indeno[1,2- e][1,3,4] oxadiazine-4a- carboxylate (This entry covers the 75:25 reaction mass of the S and R enantiomers)	substance active			1,28

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Gel appât, prêt à l'emploi

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208: Contient du (de la) indoxacarb. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un centre de recyclage.. P501: Éliminer le récipient dans un centre de recyclage..

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Lutte contre les blattes à l'usage des professionnels

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont utilisés dans le cadre de la lutte contre les blattes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Blattella germanica</i> Nom commun: autre: Blattes germaniques Stade de développement: autre: Stades immature et adulte Nom scientifique: autre: <i>Blatta orientalis</i> Nom commun: autre: Blattes orientales Stade de développement: autre: Stades immature et adulte Nom scientifique: autre: <i>Periplaneta americana</i> Nom commun: autre: Blattes américaines Stade de développement: autre: Stades immature et adulte
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Le produit est un insecticide destiné à la lutte contre les blattes. Il est utilisé sous forme de gouttes appliquées pour le traitement à l'intérieur et/ou l'extérieur des maisons individuelles, des immeubles, des bâtiments commerciaux et industriels, des locaux publics et institutionnels et de transport (trains, bus aéronefs).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Le produit est prêt à l'emploi et est conditionné dans des seringues en plastique (embout et piston incorporés) chacune contenant 30 g de gel. L'application se fait à l'aide d'un pistolet dans lequel la seringue est placée. Le produit est appliqué dans les fissures, les fentes ou dans des pièges.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. en-dessous Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: De 0,2 g/m ² à 0,5 g/m ² soit 2 à 5 gouttes d'une masse de 0,1 g/goutte de gel. Le délai nécessaire pour l'apparition de l'effet biocide est de 24 h.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	

Le produit est prêt à l'emploi et est conditionné dans des seringues en polypropylène PP (embout et piston incorporés) chacune contenant 30 g de gel.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour les usages en extérieur, appliquer une fois par mois au maximum et moins de onze fois par an, afin de limiter la contamination de l'environnement et ne pas dépasser 10 g par maison ou 20 g pour tout autre type de bâtiment.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Lutte contre les poissons d'argent à l'usage des professionnels

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lepisma saccharina</i> Nom commun: autre: Poissons d'argent Stade de développement: autre: Stades immature et adulte

	Nom scientifique: autre: Ctenolepisma longicaudata Nom commun: autre: Poissons d'argent Stade de développement: autre: Stades immature et adulte
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur, uniquement sur les surfaces.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Application en boîtes d'appât ou directement sous forme de gouttes (sur surfaces uniquement).
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. en-dessous Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 0,2 g/m ² à 0,5 g/m ² , au maximum onze fois par an. Pour l'application sous forme de gouttes : Appliquer entre 0,2 g (2 gouttes de 5 mm de diamètre) et jusqu'à 0,5 g (5 gouttes de 5 mm de diamètre ou 1 goutte de 10 mm de diamètre) de gel par m ² , ou appliquer un seul cordon fin de gel d'une longueur maximale de 5 cm par m ² . Pour l'application en boîte d'appât: Appliquer le gel dans les boîtes d'appât à hauteur de 0.2g à 0.5g de gel par m ² . Augmenter la dose d'application jusqu'à 0,5 g/m ² en fonction de l'intensité de l'infestation. Une goutte de 5 mm de diamètre pèse environ 0,1 g. Une goutte de 10 mm de diamètre pèse environ 0,5 g. Un cordon de gel de 5 cm de long × 0,3 cm de large - pèse environ 0,35 g.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est prêt à l'emploi et est conditionné dans des seringues en polypropylène PP (embout et piston incorporés) chacune contenant 30 g de gel.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les appâts doivent être inspectés tous les 7 à 14 jours pour vérifier la consommation et réappliquer l'appât si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Le produit ne peut être appliqué que par des professionnels.

- Se conformer aux instructions d'utilisation.

- Ecarter toute source alimentaire pendant le traitement pour encourager l'ingestion du gel.

- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).

- Ce produit doit être utilisé en alternance avec d'autres produits ne contenant pas la même substance active pour éviter l'émergence de populations résistantes.

- Ne pas utiliser le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

- Nettoyer les embouts après chaque traitement avec du papier absorbant qui sera ensuite éliminé en respectant la réglementation nationale.

- Ne pas appliquer sur des zones susceptibles d'être en contact avec de l'eau (nettoyage, précipitations canalisées, ruissellement...).

- Porter un vêtement de protection permettant d'éviter le contact avec la peau et les yeux.

- Ne pas appliquer dans les secteurs accessibles aux enfants, animaux de compagnie et aux animaux non cibles.

- Ne pas traiter les surfaces et les ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

- Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).

5.2. Mesures de gestion des risques

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

- Pour les usages en intérieur, appliquer une fois par mois au maximum, sans dépasser onze applications par an, afin de limiter la contamination de l'environnement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 112

- En cas de contact avec la peau: enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

- En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles: rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion: rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 112.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas nettoyer les boîtes d'appât et les seringues entre deux applications, et ne pas re-remplir ou ré-utiliser les seringues.

- Eliminer les excès de produits avec du papier absorbant et disposer les blattes et, les poissons d'argents morts et tous autres déchets dans les circuits de collecte appropriés.

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les boîtes d'appât et les seringues vides), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 3 ans

- Protéger du froid.

- Conserver à l'abri de la lumière.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- Contient de l'indoxacarbe. Peut déclencher une réaction allergique.